

Recharger son véhicule électrique

Dans le cadre du Programme d'Investissement Avenir et des collectivités locales volontaires, le projet DIRVE 02 porté par l'Union des Secteurs d'Énergie du Département de l'Aisne (l'USEDA), s'est fixé comme objectif l'implantation de 140 bornes de recharges pour véhicules électriques et hybrides dans 93 communes du département de l'Aisne.

COMMENT UTILISER LES BORNES DE RECHARGE ?

ÉTAPE 1

-  S'identifier :
- Avec le badge (*disponible sur www.freshmile.com*)
ou
 - Avec l'application mobile Freshmile Charge
ou
 - En allant sur le lien xfm.fr
ou
 - En scannant le QR Code sur la borne

-  Ouvrir la trappe : Sélectionner la trappe et choisir la prise

-  Se brancher :
- Se brancher
 - Refermer la trappe

TEMPS DE CHARGE

30 minutes de charge = 50 km d'autonomie*

ÉTAPE 2

-  Arrêter la charge : Mettre fin à la charge grâce au smartphone ou au badge

-  Ouvrir la trappe

-  Se débrancher et refermer



Opération réalisée avec le concours des Investissements d'Avenir de l'Etat, confiés à l'ADEME

LE PAIEMENT

- Non abonné : Paiement à l'acte grâce au paiement mobile (procédure indiquée sur la borne)
- Abonné : Paiement avec le badge à créditer sur <https://mon.freshmile.com>



Numéro d'assistance : **03 10 00 23 23** (7j/7 de 7h00 à 22h00)

dirve 02

* Cela varie selon le modèle de la voiture